

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 18 mars 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 18 mars à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil de Niherne, sous la présidence de Monsieur Bruno MARDELLE, Maire de NIHERNE.

Etaient présents : Mmes Claudine DELHOMENIE, Marie-Noelle BESNARD-BATAILLON, Mme Séverine GAGNERON, Sylvie MARTIN, Muriel MASSAUD.

MM Bruno MARDELLE, Éric VERDIER, Franck HAVET, Serge LACOT, Johann NIVET, Jean-Pierre MURAT, Alexandre ALBERT.

Absents excusés : Anne MARCHÉ a donné pouvoir à M. Serge LACOT,  
M. Philippe NOIROT a donné pouvoir à M. Franck HAVET,  
M. Tanguy MANCOIS a donné pouvoir à Mme Sylvie MARTIN,  
Mme Angélique LABESSE a donné pouvoir à M. Bruno MARDELLE  
Mme Céline BARON a donné pouvoir à Mme Séverine GAGNERON

Absents : Céline SAUZET, Jean-Marc MARINET.

Mme Claudine DELHOMENIE a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 10 mars 2022

Date d'affichage : 10 mars 2022

Nombre de membres : 19

Nombre de présents : 12

Représentés : 5

### **LECTURE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le Conseil approuve le procès-verbal du dernier Conseil.

Mme MASSAUD a remarqué qu'il manquait le nom de M. Jean-Marc MARINET et Mme Céline BARON dans la liste des présents.

La 1<sup>ère</sup> page du PV du 21 février 2022 a été corrigée.

### **ORDRE DU JOUR :**

M. le Maire a demandé l'autorisation au conseil municipal de rajouter 2 points à l'ordre du jour, les membres ont accepté :

- démission de M. Serge LACOT de la commission communale « Affaires scolaires »
- pénalités kiosque familles

### **DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL ET INSTALLATION DE SON REMPLACANT**

M. le Maire informe le conseil municipal que M. Marc BRUNET lui a remis sa démission.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit » (article L.270 du Code électoral).

*Source : article L.2121-4 du Code général des collectivités territoriales*

M. Alexandre ALBERT est le suivant sur la liste et a accepté d'intégrer le conseil municipal.

Installation de M. Alexandre ALBERT.

### **COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES**

Suite à la démission de M. Serge LACOT, Mme Anne MARCHÉ a été désignée pour le remplacer dans cette commission.

## **PÉNALITÉS DU KIOSQUE FAMILLE**

Suite à un problème de paramétrage du site, il était impossible de réserver des repas à la cantine les mercredis. Le conseil municipal a décidé de ne pas appliquer les pénalités au mois de mars.

## **LOTISSEMENT LES COUTURES**

### **COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Le compte de gestion s'équilibre avec le compte administratif. Les comptes s'établissent de la façon suivante :

- en section de fonctionnement, un excédent de 0.30 €
- en section d'investissement, un déficit de 282 869.46 €

### **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021**

Le conseil municipal a décidé d'affecter la somme de 0,30 € en section de fonctionnement du budget lotissement 2022 au compte « OO2- excédent de fonctionnement reporté ».

## **VOTE DU BUDGET 2022**

Les propositions budgétaires 2022 du budget lotissement ont été votées et se résument ainsi :

Section d'exploitation :

*Recettes et Dépenses* équilibrées à \_\_\_\_\_ 1 839 106,04 €

Section d'investissement :

*Recettes et Dépenses* équilibrées à \_\_\_\_\_ 1 787 621,04 €

*Mme MASSAUD demande quand seront disponibles les lots pour les 1ères ventes.*

*Il y a 15 réservations, les lots seront disponibles à la vente fin juin/juillet.*

*Un emprunt de 1 200 000 € a été demandé. Il s'agit d'un emprunt à court terme sur 2 ans, renouvelable 1 fois, avec possibilité de remboursement anticipé.*

## **Questions diverses**

M. le Maire donne la parole à M. LACOT. Celui-ci propose au conseil municipal de créer un sentier de randonnée pour relier 3 étangs au départ du Scen'art. Le tracé sera étudié pour vérifier les accès et éventuellement les droits de passage.

Mme MARTIN ajoute qu'elle a rendez-vous avec la Fédération de randonnée de l'Indre, le 27 avril à 9h30, elle propose à M. LACOT de venir pour parler du projet.

Mme GAGNERON fait le point sur le conseil d'école du 9 mars 2022 :

- organisation du Petit Braquet, les conseillers municipaux peuvent participer pour encadrer les élèves au même titre que les parents en suivant la formation adéquate.
- Du côté des parents d'élèves, ils ont organisé une vente de paëlla et envisagent de faire une bourse aux jouets et un loto le week-end du 14 mai 2022.
- La cantine retournera dans ses locaux après les vacances de Pâques s'il n'y a pas de retard dans les travaux. Pour le moment, il n'y a pas de pénurie de matériaux. La pompe à chaleur est opérationnelle.

Rue Edmé Richard : la chicane temporaire est installée pour 2 mois. L'étude de vitesse sera réalisée prochainement. Pour le moment, aucun ralentissement n'est constaté.

Les commerces de NIHERNE :

- le bureau de tabac a été vendu, le transfert de la licence IV a été fait et le changement de propriétaire se fera en avril.

- M. le Maire a rencontré M. BATAILLÉ, propriétaire de la boulangerie. Celui-ci a demandé à la commune de remettre en état le bâtiment. Cela ne fait pas parti des compétences communales et la vente du fond n'est pas officielle.
- Pas de candidat pour remplacer le kiné.